

2016

**REGLEMENT DES CONCOURS
D'OBEISSANCE -CLASSE I
(Programme F.C.I.)**



COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
CHIENS
DE BERGER
ET DE GARDE

6.1 CLASSE 1

EXERCICE 1.1 : Absence assise en groupe pendant 1 minute conducteur à vue

[Coeff . 3]

Commandements : "Assis", "Reste"

Réalisation : L'exercice commence quand tous les conducteurs du groupe sont rang à environ 3 mètre l'un de l'autre avec leur chien en position de base et que le commissaire annonce « exercice commence ». L'exercice se termine quand les conducteurs sont revenus à leurs chiens et que le commissaire annonce « d'exercice terminé ».

Les conducteurs quittent leur chien et vont se placer à environ 25 m dans le ring et se tournent face à leur chien. Quand 1 minute est passée, ils retournent à leur chien, dépassent leur chien à 0,5 m, et s'arrêtent à environ 3 m derrière leur chien après quoi le conducteur est autorisé à retourner à côté de son chien.

Directives : Un chien qui n'arrive pas à s'asseoir (2 commandements), se lève, se couche, ou se déplace de plus de la longueur de son corps obtient 0 point. Tout mouvement réduit les points. Si le chien aboie 1-2 fois, 1-2 points sont retirés ; s'il aboie la plupart du temps, l'exercice est perdu (0 points).

Toute instabilité, comme le transfert du poids du corps ou d'une patte d'un côté à l'autre, doit être pénalisé. Le chien est autorisé à tourner la tête et à regarder autour de lui, et il est autorisé à montrer de l'intérêt s'il y a des distractions ou un bruit dans ou à l'extérieur du ring. Cependant, cela ne doit pas donner une impression d'instabilité ou d'anxiété. Si un chien se couche ou se lève une fois la période d'une minute écoulée et que les conducteurs retournent à leur chien, pas plus de 5 points seront attribués. Si un chien se lève et va près d'un autre chien, de telle sorte que l'on craigne une forte perturbation ou une agression, l'exercice doit être arrêté et repris pour tous les chiens sauf celui à l'origine de la perturbation.

EXERCICE 1.2

Suite au pied

[Coeff . 3]

Commandements : « Au pied »

Réalisation : La suite au pied est testée au pas normal avec $\frac{1}{4}$ de tour à gauche et à droite, des, des $\frac{1}{2}$ tours et des arrêts. La suite au pied est aussi réalisée au pas rapide mais avec seulement des $\frac{1}{4}$ de tour droite. Le chien peut aussi être jugé quand le conducteur avance ou recule de 2 ou 3 pas. *Les directives générales décrivent de manière plus détaillée la suite au pied*

Tous les chiens dans une épreuve ou une compétition doivent faire la suite selon le même schéma.

Directives : Un chien qui abandonne son conducteur ou qui le suit à une distance de plus de 0.50 m pendant la majeure partie de l'exercice, perd l'exercice. Si le chien se déplace lentement, seulement 6 à 7 points seront attribués. Le manque de contact et les commandements supplémentaires sont des fautes. Les travers (non parallèle) lors de la position au pied entraînent une perte d'environ 2 points. Ralentir ou s'arrêter avant, pendant ou après les changements de

direction sera pénalisée. Une perte de point peut avoir lieu si un chien marche très près de son conducteur, de tel sorte qu'il perturbe ou gêne le conducteur, plus de points seront retirés si le chien s'appuie et touche le conducteur.

EXERCICE 1.3

Debout pendant la marche

[Coeff . 2]

Commandements : « Au pied », « Debout », « Assis »

Réalisation : Le conducteur et le chien quittent leur point de départ en ligne droite, au pas normal. Après environ 10 m, sans s'arrêter, le conducteur commande à son chien de rester debout et le chien doit s'arrêter immédiatement. Le conducteur marche encore environ 10 m (lieu indiqué par exemple un marqueur ou un cône), fait ½ tour et s'arrête face au chien. Après environ 3 secondes, et autorisation du commissaire, le conducteur retourne vers le chien selon un trajet parallèle à celui pris pour le quitter, dépasse le chien à une distance d'environ 0.5 m, sur sa gauche, fait demi-tour quand il a dépassé le chien (1 à 2 m), retourne à côté du chien et le commande en position de base. Toutes les phases de cet exercice, excepté le demi-tour au marqueur/cône, sont effectuées avec autorisation du commissaire.

Directives : Si le chien quitte la bonne position avant que le conducteur ne fasse demi-tour, s'arrête avant le commandement, a besoin d'un commandement supplémentaire ou si le conducteur s'arrête avant ou pendant le commandement de blocage, aucun point ne sera attribué. Pour avoir des points, le chien ne doit pas avancer de plus de la longueur de son corps après le commandement de blocage. Un chien qui s'arrête immédiatement au commandement, mais dans une mauvaise position, peut obtenir 5 points si le reste de l'exercice est parfaitement exécuté, dans le cas contraire l'exercice est perdu.

Si le chien quitte la bonne position après le demi-tour du conducteur autour du marqueur/cône, pas plus de 7 points peuvent être attribués. Si le conducteur change d'allure, ralentit, accélère avant son commandement pas plus de 7 points peuvent être attribués. Geste et langage corporel sur le commandement de blocage sont des fautes graves, et entraîneront une perte sévère de points, selon leur importance et leur durée la pénalisation devrait être de 3 à 5 points.

Durant le jugement, La suite au pied sera également évaluée. Pour une mauvaise suite au pied la pénalité est de 1 à 2 points. Marcher et s'arrêter lentement ou ne pas s'arrêter bien droit sont des fautes. La pénalité est de 1-4 points. Si le conducteur passe du mauvais côté du chien, 1 point sera déduit.

EXERCICE 1.4

Rappel

[Coeff . 3]

Commandements : « Couché », (« Reste »), « Viens », (« Au pied »)

Réalisation : Le conducteur commande au chien de ce coucher (sur l'autorisation du commissaire) et commence à marcher (à l'autorisation du commissaire) 20-25 m dans la direction indiquée vers la place indiquée et fait demi-tour (indépendamment). Sur autorisation du commissaire, le conducteur rappelle le chien. Le nom du chien peut être combiné avec l'ordre du

rappel, mais le nom et le commandement doivent être bien combinés ensemble et ne pas donner l'impression d'être 2 commandements séparés.

Directives : Il est important que le chien réponde spontanément au commandement de rappel. Le chien doit revenir à une bonne vitesse et conserver son allure, au moins un trot rapide. Un retour hésitant est une faute. La race doit être prise en considération pour le jugement la vitesse. Si plus d'un commandement de rappel est donné, pas plus de 7 points seront attribués. Un troisième rappel fait perdre l'exercice. Si le chien avance de plus d'une longueur de corps avant le commandement de rappel, l'exercice est raté. Si le chien se lève, ou s'assoit, ou avance de moins d'une longueur de corps avant le rappel, pas plus de 8 points seront attribués.

EXERCICE 1.5

Assis ou couché pendant la marche

[Coeff. 2]

Commandements : « Au pied », « Assis » ou « Au pied », « Couché », « Assis »

Réalisation : Le conducteur doit informer le commissaire et le juge, à la présentation, de son choix sur l'une des 2 positions (assis/couché) que le chien devra prendre. Le conducteur et le chien quittent leur point de départ en marchant le long d'une ligne droite au pas normal. Après environ 10 m, sans s'arrêter, le conducteur commande au chien de s'asseoir / se couché et le chien doit s'asseoir/se coucher immédiatement. Le conducteur marche environ 10 m (lieu indiqué par exemple par un marqueur ou un cône), fait demi-tour face au chien. Après environ 3 secondes, sur autorisation du commissaire, le conducteur retourne vers le chien selon un trajet parallèle à celui pris pour le quitter, dépasse le chien à une distance d'environ 0,5 m, sur sa gauche, fait demi-tour quand il a dépassé le chien de (1 à 2 m), retourne à côté du chien et commande en position de base. Toutes les phases de cet exercice, excepté le demi-tour au marqueur/cône, sont effectuées avec autorisation du commissaire.

Directives : Si le chien quitte la bonne position avant que le conducteur ne fasse demi-tour, s'assoit/se couche avant le commandement, a besoin d'un commandement supplémentaire ou si le conducteur s'arrête avant/pendant le commandement du chien, aucun point ne sera attribué. Pour obtenir des points le chien ne doit pas avancer de plus d'une longueur de son corps après le commandement de blocage. Un chien qui s'arrête immédiatement au commandement, mais dans une mauvaise position, peut obtenir 5 points si le reste de l'exercice est parfaitement exécuté, dans le cas contraire l'exercice est raté.

Si le chien quitte la bonne position après le demi-tour du conducteur autour du marqueur/cône, pas plus 7 points peuvent être attribués. Si le conducteur change d'allure, ralentit, accélère avant son commandement pas plus de 7 points peuvent être attribués. Gestes et langage corporel sur le commandement assis ou couché sont des fautes graves, et entraîneront une sévère perte de points. Selon leur importance et leur durée la pénalisation devrait être 3 à 5 points.

Durant le jugement, la suite au pied sera également évaluée. Pour une mauvaise suite au pied la pénalité de 1 à 2 points. Marcher, s'asseoir / se couché lentement, ou ne pas s'asseoir, ne pas prendre une position bien droite sont des fautes. La pénalité est de 1 à 4 points. Si le conducteur passe du mauvais côté du chien, 1 point est déduit.

EXERCICE 1.6**Envoi en avant dans carré, avec couché****[Coeff . 3]**

Commandements : « En avant », [~~« A Droite/gauche » et/ou gestes~~] (« Reste »), « Couché », « Assis ».

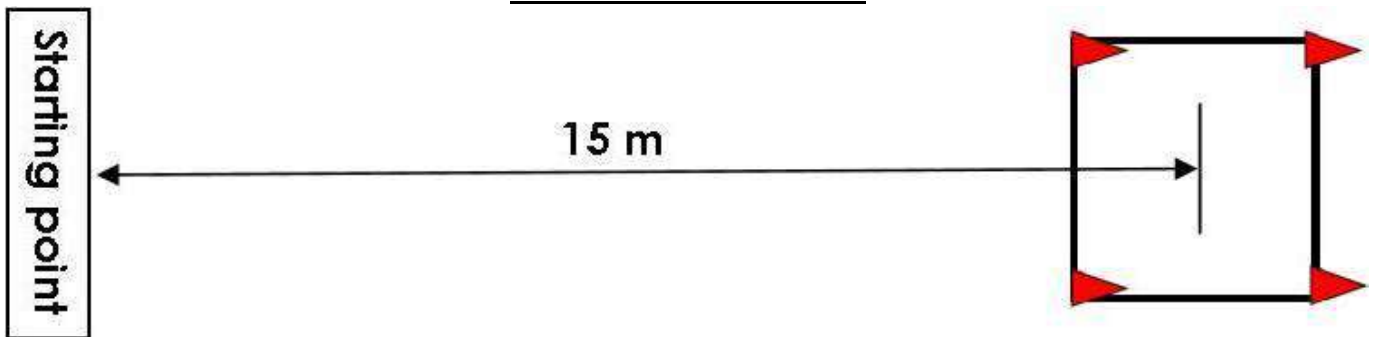
Réalisation : A la présentation, le conducteur doit informer le juge s'il demandera au chien de se bloquer d'abord « Debout » avant de se coucher dans le carré ou s'il le couchera directement dans le carré.

Lorsque le commissaire l'autorise, le conducteur dirige le chien dans un carré de 3m x 3m qui est situé à environ 15 m du point de départ. Le chien doit se rendre dans le carré par le chemin le plus court et doit rentrer dans le carré par devant.

Lorsque le chien a atteint le carré, le conducteur commande au chien soit de ce bloquer en position debout puis de se couché ou directement de se couché. Si est demander au chien de se bloquer, la position debout doit être claire et stable, avant que la position couchée soit donnée. Quand on lui demande, le conducteur rejoint son chien et le commande (après autorisation du commissaire) en position de base.

Dans la mesure où le conducteur utilise option de blocage, avant le « couché » pas plus de 4 commandements sont autorisés, dans le cas de l'option « couché » directement, 3 commandements sont autorisés, si le chien doit être redirigé, un geste bref de la main peut être associé au commandement de direction.

La taille du carré est 3 m X 3 m. La distance entre le milieu du carré et le point de départ est d'environ 15 m. Des (env. 10-15 cm de haut) marquent chaque coin du carré. Des lignes visibles (comme des rubans, des lignes à la craie, des bandes) doivent relier les cônes sur le coté extérieur. Il devrait y avoir au moins une distance d'environ 3-5 m des bords du carré aux bords du ring les plus proches.

Schéma de l'exercice 1.6

Direcives : La volonté du chien à suivre les commandements, sa vitesse du chien et le chemin le plus court doivent être pris en compte. Pour avoir 10 points, le conducteur ne doit pas utiliser plus de 4 commandements pendant cet exercice, dans la mesure où le conducteur utilise l'option blocage, avant le couché ». Sinon le conducteur peut commander directement au chien de se couché et ainsi n'utiliser que 3 commandements.

Si le conducteur bouge (fait un pas dans n'importe quelle direction) en donnant ses commandement, l'exercice est raté (0 points). Si le conducteur bouge exagérément (langage corporel) pas plus 8 points seront attribués. Si le chien est très lent, seulement 7 points pourront être donnés. Si le chien agit de sa propre initiative, ce sera pénalisé (exemple : si le chien s'arrête ou se couche avant commandement).

Pour obtenir des points, tout le corps du chien, sauf sa queue, doit être à dans le carré. Si le chien s'assoit ou se couche en dehors du carré, il ne pourra pas être redirigé et l'exercice est perdu (0 points). L'exercice est perdu (0 points) si le chien sort du carré avant la fin de l'exercice. Si le chien rampe dans le carré, pas plus de 7 points seront attribués. Si le chien change de position avant que le conducteur ne l'ait rejoint, pas plus de 6 points ne seront attribués.

Si le chien prend la mauvaise position dans le carré, 3 points seront ôtés et si la position de blocage n'est pas claire et stable, il y aura 2 points de pénalités. L'exercice est raté (0 points) si l'un des commandements de blocage ou couché est donné 3 fois. Pour un deuxième commandement la pénalité est de 2 points. La pénalité pour des commandements supplémentaire de redirection/redirection dépend de leur intensité et de la volonté du chien à suivre les ordres donnés, et donc la pénalité peut être de 1 à 2 points. Pas plus de 8 points pourront être attribués si le chien s'asseoir ou se lève avant le commandement quand le conducteur est à côté de lui.

Il n'est pas autorisé de montrer au chien des directions au point de départ ou de montrer le carré au chien avant l'exercice. Cela entraine la perte de l'exercice.

EXERCICE 1.7

Rapport d'objet

[Coeff . 4]

Commandements : « Apporte » et « Donne », (« Au pied »).

Réalisation : Le commissaire Annonce le début de l'exercice et remet au conducteur l'apportable en bois. Le conducteur envoie l'apportable sur autorisation du commissaire à une distance d'au moins 10 m environ. Lorsqu'il y est invité, le conducteur commande au chien de rapporter l'apportable.

Jugement : L'accent devrait être mis sur la volonté du chien à suivre les ordres, sur sa vitesse et sur le fait de prendre le plus court chemin pour aller à l'apportable et revenir.

Pour les tombé d'apportable, les mâchonnages, voir les directives générales de jugement.

EXERCICE 1.8

Positions à distance, assis/couché, 4 changements

[Coeff . 3]

Commandements : « Couché », « Reste », « Assis », « Couché » et/ou gestes.

Réalisation : Le chien doit changer de position 4 fois (Assis/couché) selon les commandements du conducteur tout en restant à sa place d'origine. Une limite est constituée par une ligne imaginaire reliant 2 marqueurs dans le dos du chien. Le conducteur commande quitte le chien et va à une place désignée à environs 5 m devant le chien, face au chien. L'ordre des positions

ne peut être que assis –couché (2 fois) et donc la dernière position est un Couché. Le commissaire montre au conducteur l'ordre dans lequel le chien doit changer de position à l'aide d'un panneau où les positions sont écrites ou des dessinées ou un tableau électrique. Le commissaire doit se tenir à environ 3-5 mètres du chien et de telle sorte qu'il ne voit pas le chien quand il donne les instructions. Le commissaire doit changer la position toutes les 3 secondes environ. Le conducteur peut utiliser les commandements verbaux et gestuels lorsqu'il est à distance du chien, mais ils doivent être courts et utilisés simultanément. Après la dernière commande couché, le conducteur retourne au chien et lui commande de s'asseoir.

Directives : L'accent devrait être mis sur la vitesse à laquelle les positions sont prises, la clarté des positions, la façon dont les positions sont tenues et sur les déplacements du chien. Pour avoir des points, le chien ne doit avoir bougé de son point de départ, de plus de la longueur de son corps (dans toutes les directions). Tous les mouvements sont additionnés (avant et arrière, latéralement...). Si le chien rate une position sur les 4, par exemple, s'il prend une mauvaise position ou s'il lui faut un troisième commandement pour une position, pas plus de 7 points seront attribués et si le chien rate 2 positions, l'exercice est perdu (0 points).

Si le chien s'assoit au retour du conducteur, pas plus de 8 points lui seront attribués. Une utilisation intensive de la voix ou des gestes exagérés ou trop longs seront pénalisés. (Voir les règles générales.)

Un troisième commandement peut être donné pour une position, mais la position est perdue. La première fois qu'un double commandement est donné sur une position, 2 points sont ôtés. Les prochains commandements supplémentaires seront pénalisés de 1 point.

EXERCICE 1.9

Rappel avec saut de haie

[Coeff . 3]

Commandements : « Reste », « Saute ou Viens, ("Au pied") ».

Réalisation : Le conducteur est placé devant une haie à une distance d'environ 2-4 m (au choix du conducteur) avec le chien en position de base. Le commissaire annonce le début de l'exercice et demande au conducteur de laisser son chien assis devant la haie. Le conducteur se rend de l'autre côté de la haie (à environ 2-4 m) et rappelle le chien pour qu'il saute à l'autorisation du commissaire. Le chien doit sauter prendre la position au pied. Le commissaire annonce la fin de l'exercice. La hauteur de la haie doit être approximativement la hauteur du chien au garrot. La hauteur peut être arrondie au dessus ou en dessous. Cependant, la hauteur maximale est de 50 cm.

Directives : L'accent devrait être mis sur la volonté du chien à suivre les commandements et le rappel, la vitesse du chien et le fait de prendre le chemin le plus court pour rejoindre son conducteur. Si le chien touche la haie, même légèrement, quand il saute, pas plus de 8 points seront attribués. Si le chien prend appui sur la haie, si la haie tombe ou si le chien ne saute pas, l'exercice est perdu (0 points).

EXERCICE 1.10**Envoi autour d'un cône et retour****[Coeff . 3]**

Commandements : « Tourne autour », [« Droite/gauche » et/ou gestes] (« Au pied »).

Réalisation : Le conducteur se place avec le chien en position de base face à un cône, d'environ 15-40 cm de haut, à une distance d'environ 10 m. Le conducteur envoie le chien courir autour du cône à partir du point de départ. Le chien doit courir faire le tour du cône et revenir au conducteur se mettre en la position de base.

Directives : L'accent devrait être mis sur la volonté du chien à suivre les commandements, le tempo du chien et le fait qu'il prendra le chemin le plus court. Le chien devrait tourner à une distance raisonnable, en fonction de la race et de la vitesse d'exécution. Le chien peut tourner dans le sens horaire ou antihoraire autour du cône. Si un commandement de rappel est donné, pas plus de 8 points ne seront attribués. Si le chien va jusqu'au cône, mais n'en fait pas le tour, pas plus de 5 points. Seront attribués. L'exercice est perdu (0 points), si le chien tourne avant d'avoir atteint le cône, si un troisième commandement « tourne autour » ou un second commandement de rappel est donné. Si le chien doit être redirigé, un geste peut être associé au commandement de direction. La race doit être prise en considération lors de l'évaluation de la vitesse.

Montrer au chien les directions ou toucher le chien au point de départ entrainera la perte de l'exercice.

EXERCICE 1.11**Impression générale****[Coeff . 2]**

Directives : Quand on juge l'impression générale, la volonté du chien à travailler et à obéir aux commandements est essentielle. L'harmonie et la précision sont aussi importantes que le côté naturel des mouvements du conducteur et son chien. Pour obtenir une bonne notation le conducteur et son chien doivent faire équipe, montrer un plaisir mutuel de travailler ensemble et faire preuve de sportivité. Le comportement pendant et entre les exercices influence la note d'impression générale.

Si le chien quitte le terrain ou s'il se soulage dans le ring, aucun point ne peut être attribué à l'impression générale. Si le chien n'est plus sous contrôle et abandonne son conducteur pendant ou entre les exercices (même une seule fois), mais reste sur le ring, pas plus de 5 points seront attribués.